Code ROME : K1302

TITRE PROFESSIONNEL

ASSISTANT·E DE VIE AUX FAMILLES

En contrat de professionnalisation

Validation de la formation :
Titre professionnel délivré par le ministère de l'Emploi de niveau 3 (CAP/BEP) d'assistant.e de vie aux familles.
Pour connaitre les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site Internet de France Compétences.
Durée du contrat : Durée recommandée de 12 mois environ - Formation de 11 mois dispensée sur une période de 12 mois (pas de formation au mois d'août)

TP - Assistant de vie aux familles
Certification enregistrée au **RNCP** sous le code RNCP 37715
Certificateur : Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion
Date d'enregistrement : 05/07/2023
Échéance de l'enregistrement : 05/07/2028

LE MÉTIER D'ADVF

L'assistant·e de vie aux familles réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature.
Il/elle prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il/elle accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien (entretien des pièces de vie, du linge, aide à la préparation et prise de repas, aide à la toilette, etc.) que dans les activités de vie sociale et de loisirs.
Il/elle veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes handicapées et/ou vieillissantes en lien avec leurs familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent, il/elle participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés (cf. projet personnalisé d'accompagnement ou plan d'aide).

Accès à la formation

L'admission en formation comporte 3 étapes:
- Information collective ou individuelle, Job dating et entretien individuel
- Point sur les acquis

Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, nous contacter.

Alternance préconisée

En 3 étapes :
- 3 premières semaines en centre de formation
- Puis 1 jour par semaine en centre, le reste en entreprise
- La dernière semaine du parcours en centre de formation

Déroulement de la formation :
Durée : 413 H
Nombre de places disponibles : 14 (Attention : Plusieurs promotions par an, nous contacter)

Plusieurs modalités de financement possibles : Contrat de professionnalisation, financement institutionnel et/ou publics, Compte Personnel de Formation (CPF), autofinancement.
Pour les tarifs, nous contacter.

TITRE PROFESSIONNEL

ASSISTANT·E DE VIE AUX FAMILLES

En contrat de professionnalisation

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'ADVF
- Obtenir le titre professionnel ADVF
- S'insérer durablement dans un secteur en tension

Public

- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, Mission Locale, Cap Emploi Salariés d'entreprises
- Jeunes en poursuite d'études

Prérequis

- Savoir lire, écrire et parler français
- Avoir validé son projet professionnel

PROGRAMME DE LA FORMATION

BLOC 1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier — 77 h

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

BLOC 2 : Accompagner la personne dans ses activités du quotidien et dans ses projets — 182 h

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relai et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social
- Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap

BLOC 3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile — 91 h

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Module complémentaire — 63 h

- Accueil et bilan formation
- Méthodologie du Dossier professionnel +préparation à la soutenance orale TIME : techniques d'insertion et de maintien à l'emploi
- Évaluations en cours de formation (ECF) et Épreuves de validation fin parcours

Modalités d'obtention du titre professionnel ADVF

Validation des évaluations passées en cours de formation

- Une mise en situation
- professionnelle Un entretien
- technique
- Un dossier professionnel
- Un entretien final

Le candidat est évalué par un jury composé de professionnels.

A savoir :
Le TP ADVF permet une certification progressive : chaque stagiaire peut valider un ou plusieurs blocs de compétences (CCP 1, CCP 2, CCP3), puis capitaliser ces acquis pour obtenir le titre complet. Des équivalences ou allègements partiels peuvent être étudiés avec des diplômes tels que le CAP ATFMC, le CAP AEPE, la MC Aide à domicile, le DEAES, le DEAS ou le DEAP. Le titre ouvre des débouchés tels que : auxilliaires de vie, assistant de vie, assistant ménager ou de garde d'enfant à domicile, et constitue une passerelle vers le bac pro ASSP, le DEAS, le DEAES ou le DEAP.

Modalités et moyens pédagogiques

- En présentiel
- Pédagogie active et participative
- Alternance entre apports théoriques et
- mises en situations professionnelles
  Accompagnement des apprenant·e·s et suivi personnalisé tripartite : en centre de
- formation, en entreprise et en lien avec le référent socioprofessionnel
  Formation modulaire ou parcours complet
- Moyens pédagogiques :
  Documents numériques et/ou écrits, Diaporamas, Supports audio et multimédias, Outils

Nos formations sont dispensées sur 2 lieux distincts :

- 1 espace de formation disposant d'outils de formation modernes et performants comprenant : 1 salle polyvalente, l'accès à des postes informatiques, du matériel audio-visuel : vidéo projecteur…
- 1 espace de plateaux techniques dédié aux conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme au référentiel d'évaluation du titre professionnel ADVF.

QUALIFICATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les formateurs et formatrices intervenants sont des professionnels expérimentés et ils/elles sont titulaires de certifications et/ou de qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la justification visée :

Infirmiers diplômés d'état
Auxiliaires de puériculture
Éducateurs spécialisés
Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale Responsables de secteur

Types d'emplois accessibles :
Agent à domicile -Assistant de vie aux familles - Assistant ménager - Garde à domicile - Garde d'enfant à domicile

Modalités d'évaluation :
Evaluations en cours de formation en centre de formation (ECF) et en entreprise (livret de formation)

- Examens blancs
- Epreuve(s) de certification
- Certification SST en centre de
- Formation Bilan(s) de formation